



---

**REGLES DE SELECTION  
EQUIPE DE FRANCE DE CANOË-KAYAK  
2018**

---

**FREESTYLE  
- SENIOR ET JUNIOR -**

---



# SOMMAIRE

---

<b>A. PREAMBULE.....</b>	<b>3</b>
<b>B. RAPPEL DES REGLES DE SELECTION 2017 .....</b>	<b>3</b>
<b>C. LES EPREUVES CONCERNEES .....</b>	<b>3</b>
<b>D. MODALITES DE SELECTION POUR LE CHAMPIONNAT D'EUROPE 2018.....</b>	<b>4</b>
1. <i>Résultats du Championnat d'Europe 2016 comptant pour la sélection .....</i>	<i>4</i>
2. <i>Résultats des championnats du monde 2017 permettant de définir l'ouverture des quotas de sélection 2018.....</i>	<i>4</i>
3. <i>Organisation de la compétition de sélection.....</i>	<i>4</i>
4. <i>Classement de sélection 2018.....</i>	<i>5</i>
<b>E. PROPOSITIONS DE SELECTION .....</b>	<b>5</b>
1. <i>Préambule.....</i>	<i>5</i>
2. <i>Proposition de sélection pour le Championnat d'Europe 2018 .....</i>	<i>5</i>
<b>F. PROGRAMME D' ACTIONS.....</b>	<b>5</b>
<b>G. QUOTAS SUPPLEMENTAIRES SUR LES CHAMPIONNATS D'EUROPE 2018 .....</b>	<b>5</b>
1. <i>Diffusion du mode de sélection .....</i>	<i>6</i>
2. <i>Modalités de participation au circuit « Coupe du Monde ICF » 2018 :.....</i>	<i>6</i>
3. <i>Règles de sélection en Equipe de France Freestyle 2019.....</i>	<i>6</i>



## A. PREAMBULE

L'objectif des Équipes de France est de conquérir des titres au championnat d'Europe 2018.

L'objet de ce document est de formaliser les règles qui permettent de sélectionner les sportifs français capables d'atteindre les objectifs de l'Équipe de France de Freestyle lors de l'échéance terminale de la saison sportive internationale 2018.

Les règles de sélection sont arrêtées par le Directeur Technique National après avis du Président de la Commission Nationale d'Activité Freestyle et du Vice-Président en charge du Haut-Niveau.

## B. RAPPEL DES REGLES DE SELECTION 2017

L'ouverture des quotas pour le Championnat d'Europe 2018 sera soumise aux principes suivants :

- L'obtention d'un podium dans une épreuve ouvre 2 quotas pour la saison 2018, dans cette même épreuve.
- Chaque place réalisée dans le premier quart d'une épreuve ouvre un quota supplémentaire pour la saison 2018, dans la limite des places autorisées par le règlement international.
- Les deux conditions peuvent être cumulées, dans la limite des places autorisées par le règlement international.
- Dans le cas où les résultats ne permettraient pas l'ouverture de quota dans une épreuve, celui-ci pourra être ouvert pour la saison 2018 sur décision du Directeur Technique National.

Le Championnat de France 2017 et le classement général du Free Kayak Tour 2017 pourront être pris en compte dans le processus de sélection 2018.

## C. LES EPREUVES CONCERNEES

Les épreuves susceptibles d'être ouvertes à une sélection en Équipe de France Freestyle 2018 sont :

Intitulé selon règlement sportif de la FFCK <sup>1</sup> 2017 / 2018	Correspondance règlement ICF <sup>2</sup> Canoe Freestyle 2017
Kayak Homme Senior	K-1 Surface Men
Kayak Dame Senior	K-1 Surface Women
Kayak Homme Junior	K-1 Surface Junior Men
Kayak Dame Junior	K-1 Surface Junior Women
Canoë Senior	C1 Surface Unisex

Pour l'épreuve d'Open Canoë, les sportifs sélectionnés dans une autre épreuve au championnat d'Europe pourront s'engager dans celle-ci sous réserve d'avoir également participé aux sélections nationales en Open Canoë. Il n'y aura pas de sélection dans les épreuves de squirt.

<sup>1</sup> FFCK – Fédération Française de Canoë-Kayak

<sup>2</sup> ICF – Fédération Internationale de Canoë

## D. MODALITES DE SELECTION POUR LE CHAMPIONNAT D'EUROPE 2018

### 1. Résultats du Championnat d'Europe 2016 comptant pour la sélection

#### 1.1. Rappel du règlement international ECA<sup>3</sup> sur les règles d'inscription au Championnat d'Europe

- Les champions d'Europe dans chaque épreuve sont automatiquement invités à participer au Championnat d'Europe suivant dans la même épreuve.
- Les champions d'Europe juniors sont automatiquement invités à participer au Championnat d'Europe suivant dans la même épreuve senior s'il n'est plus junior.

#### 1.2. Principe d'application

Dans cette hypothèse, les sportifs ayant obtenu un titre de Champion d'Europe 2016 pourront être inscrit par la FFCK au Championnat d'Europe 2018 en plus des sportifs proposés à la sélection sans accompagnement financier. Leur inscription reste conditionnée au respect des règles administratives définies dans les règles de sélection 2018.

Seuls les sportifs issus du système de sélection français pourront bénéficier d'un accompagnement financier.

#### 1.3. Situation des présélections pour la saison 2016

Tom DOLLE, champion d'Europe 2016 (Plattling – GER) l'épreuve KAYAK HOMME JUNIOR pourra prétendre bénéficier de cette disposition.

### 2. Résultats des championnats du monde 2017 permettant de définir l'ouverture des quotas de sélection 2018

Epreuves	Résultats 2017 Championnat du monde San Juan (ARG)	Quota FFCK ouvert en 2018	Quota d'inscription ICF
Kayak Homme Senior	<u>56 participants (1<sup>er</sup> ¼ = 14)</u> Résultats : 3 <sup>ème</sup> , 14 <sup>ème</sup> , 21 <sup>ème</sup> , 30 <sup>ème</sup> , 48 <sup>ème</sup>	3	5
Kayak Dame Senior	<u>41 participants (1<sup>er</sup> ¼ = 10)</u> Résultats : 2 <sup>ème</sup> , 23 <sup>ème</sup> , 25 <sup>ème</sup> , 27 <sup>ème</sup>	2	5
Kayak Homme Junior	<u>26 participants (1<sup>er</sup> ¼ = 6)</u> Résultats : 1 <sup>er</sup> , 4 <sup>ème</sup> , 13 <sup>ème</sup>	3+1	3+1
Kayak Dame Junior	<u>12 participants (1<sup>er</sup> ¼ = 3)</u> Résultats : <i>Néant</i>	1 <sup>4</sup>	2
Canoë Senior	<u>17 participants (1<sup>er</sup> ¼ = 4)</u> Résultats : 2 <sup>ème</sup> , 6 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup>	2	3

### 3. Organisation de la compétition de sélection

#### 3.1. Compétition de référence

La compétition de référence sera la Manche n°3 du Free Kayak Tour National, les 23 et 24 juin 2018 à Istres-Entressen (13).

<sup>3</sup> ECA – Association Européenne de Canoë

<sup>4</sup> Sur dérogation



### 3.2. Règlement applicable

La compétition se déroulera en conformité avec le règlement sportif Freestyle applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et ses annexes 2018.

### 4. Classement de sélection 2018

Le classement de sélection 2018 sera celui des épreuves concernées sur la Manche n°3 du Free Kayak Tour National, les 23 et 24 juin 2018 à Istres-Entressen (13).

## E. PROPOSITIONS DE SELECTION

### 1. Préambule

Les sélections nominatives sont arrêtées par le Directeur Technique National sur proposition du Directeur Sportif après avis du Manager Freestyle et du Vice-Président en charge du Haut-niveau.

Le Directeur Technique National peut effectuer une sélection nominative différente de celle issue du présent règlement de sélection, dans un souci de performance de l'Équipe de France. Il peut aussi minorer ou majorer ces effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque épreuve.

Dans le cas où un sportif ne pourrait pas honorer tout ou partie de sa sélection (raisons scolaires, santé, de comportement ou de double sélection), un autre sportif pourra être sélectionné pour tout ou partie du programme, sur décision du Directeur Technique National.

### 2. Proposition de sélection pour le Championnat d'Europe 2018

- Dans l'épreuve **Kayak Homme senior**, sur la base du classement de sélection 2018, **0 à 3 sportifs** peuvent être proposés à la sélection.
- Dans l'épreuve **Kayak dame senior**, sur la base du classement de sélection 2018, **0 à 2 sportives** peuvent être proposées à la sélection.
- Dans l'épreuve **Kayak homme junior**, sur la base du classement de sélection 2018, **0 à 3 sportifs** peuvent être proposés à la sélection. Tom DOLLE, en tant que Champion d'Europe Junior 2016, bénéficie d'un quota supplémentaire nominatif en 2018.
- Dans l'épreuve **Kayak dame junior**, sur la base du classement de sélection 2018, **0 à 1 sportive** peut être proposée à la sélection.
- Dans l'épreuve **Canoë senior**, sur la base du classement de de sélection 2018, **0 à 2 sportifs** peuvent être proposé à la sélection.

## F. PROGRAMME D' ACTIONS

- Championnat d'Europe à Bratislava (SVK) du 16 au 18 aout 2018

## G. QUOTAS SUPPLEMENTAIRES SUR LES CHAMPIONNATS D'EUROPE 2018

Les quotas supplémentaires disponibles pour la France sur les Championnats d'Europe, pourront être utilisés, **sans aucune prise en charge de la FFCK**, sur proposition du Manager et après validation du Directeur Technique National.

Le choix des sportifs pouvant utiliser ces quotas supplémentaires est effectué sur la base du classement de sélection 2018 et l'évaluation du projet sportif par le Manager.



## 1. Diffusion du mode de sélection

Le présent mode de sélection sera diffusé sur le site internet de la Fédération Française de Canoë Kayak.

## 2. Modalités de participation au circuit « Coupe du Monde ICF » 2018 :

### 2.1. Les compétitions concernées

- 1<sup>ère</sup> étape de la Coupe du Monde : Sort (ESP) – 2 au 4 juillet 2018
- 2<sup>ème</sup> étape de la Coupe du Monde : Sort (ESP) – 5 au 6 juillet 2018
- Finale de la Coupe du monde : Sort (ESP) – 7 juillet 2018

### 2.2. Rappel du règlement international ICF

Les inscriptions à une Coupe du Monde doivent être réalisées obligatoirement par les Fédérations sur le site de la fédération internationale dédié (SDP).

### 2.3. Règles d'inscription

Les sportifs souhaitant participer à cette compétition doivent remplir les règles suivantes :

- Etre licencié à la FFCK
- Etre titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du canoë kayak en compétition.
- Avoir participé à une étape du FKT<sup>5</sup> en 2018 au moment de l'inscription.

Les inscriptions se font en ligne : <http://compet.ffck.org/inscriptions/participant.php?code=1427>

Les coûts d'inscription (100 €) sont directement prélevés sur les comptes des clubs. Chaque candidat à une participation à ces manches de coupe du Monde devra se rapprocher de son club pour faire son inscription en ligne.

Le nombre maximum d'inscrits par nation et par épreuve est de 20.

Les premiers inscrits seront prioritaires en cas de dépassement de ce quota.

**La date limite d'inscription est fixée au 13 Juin à 23h.**

La FFCK effectuera les inscriptions sur le site de la Fédération Internationale et le paiement global des droits d'inscription.

## 3. Règles de sélection en Equipe de France Freestyle 2019

L'ouverture des quotas pour le Championnat du Monde 2019 sera soumise aux principes suivants :

- L'obtention d'un podium dans une épreuve ouvre 2 quotas pour la saison 2019, dans cette même épreuve.
- Chaque place réalisée dans le premier quart d'une épreuve ouvre un quota supplémentaire pour la saison 2019, dans la limite des places autorisées par le règlement international.
- Les deux conditions peuvent être cumulées, dans la limite des places autorisées par le règlement international.
- Dans le cas où les résultats ne permettraient pas l'ouverture de quota dans une épreuve, celui-ci pourra être ouvert pour la saison 2019 sur décision du Directeur Technique National.

Le Championnat de France 2018 et le classement général du Free Kayak Tour 2018 pourront être pris en compte dans le processus de sélection 2019.

---

<sup>5</sup> FKT – Free Kayak Tour